

Genève, Suisse, 21 février (Infosplusgabon) - La Libye doit assurer la sécurité de centaines d'anciens habitants de la ville du Nord de Tawergha, qui sont bloqués et parfois meurent dans le désert malgré un accord autorisant leur retour en toute sécurité, a révélé, mardi, un expert des droits humains des Nations Unies.

Toute une population d'environ 40.000 personnes a été évacuée de force en 2011 dans le cadre d'une sanction collective pour leur soutien supposé au dirigeant renversé, Mouammar Khadafi. Leur retour, conformément à un accord approuvé par le gouvernement, est bloqué par des groupes armés.

"Je suis consternée d'apprendre que des milliers d'habitants de Tawergha, qui ont déjà vécu sept années difficiles loin de chez eux, sont empêchés de rentrer et obligés de vivre dans des abris de fortune dans le désert", a déclaré Cecilia Jimenez-Damary, Rapporteur spécial sur les droits humains des déplacés internes.

"Deux hommes sont déjà morts d'attaques cardiaques, probablement en raison des conditions atmosphériques difficiles avec des températures nocturnes de près de zéro degré. De nombreux enfants, femmes et hommes bloqués dans le désert sont dans le plus grand dénuement sans assainissement, loin des structures de santé, sans médicaments et avec un accès limité à l'eau potable.

"Il est essentiel que le gouvernement libyen, ainsi que les Nations Unies et les ONG prennent des mesures pour s'assurer que d'autres vies ne soient pas perdues du fait de cette situation et que la population de Tawergha puisse rentrer chez elle dans la sécurité et la dignité".

Près de 200 familles sont installées dans des tentes de fortune à Qararet Al-Qatef près de Tawergha, tandis que d'autres vivent dans des tentes ou des bâtiments publics dans les villes voisines, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme.

"Bien que certaines des familles qui campent dans le désert reçoivent une assistance de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), il est essentiel que la Libye tienne son engagement international de les protéger et de les aider", a affirmé le Rapporteur spécial.

"Les principes directeurs des Nations Unies sur le déplacement interne exprime clairement que c'est le devoir et la responsabilité des autorités nationales d'apporter une aide humanitaire pour faire face aux besoins les plus urgents des populations, afin de les aider à trouver des solutions durables - dans ce cas aider à leur retour et leur réinsertion dans leur ville d'origine".

Les autorités locales et les groupes armés près de Misrata ont bloqué le retour des habitants de Tawergha malgré un accord entre les représentants des parties pour le démarrage du processus tant attendu, le 1er février.

"Bien que l'accord a été approuvé par le gouvernement d'union nationale, les Tawerghans de retour ont été accueillis par des menaces de violence des groupes armés et des autorités locales et ont été empêchés d'entrer dans leur ville", a expliqué Mme Jimenez-Damary.

"La ville est inhabitable depuis ces sept dernières années comme conséquence de sa destruction délibérée par les groupes armés de Misrata et il est essentiel que le gouvernement s'assure que des conditions durables sont en place pour permettre aux Tawerghans de reconstruire leurs vies sur place", a-t-elle ajouté.

Une des principales recommandations de Mme Jimenez-Damary après s'être rendue en Libye en janvier était que le gouvernement élabore une feuille de route nationale qui définisse clairement les rôles et améliore la coordination des ministères et organisations concernés, pour s'assurer que les personnes obligées de quitter leurs maisons reçoivent toute la protection et l'aide nécessaire.

"Il faut trouver des solutions durables pour tous ceux qui sont touchés par les déplacements en Libye, y compris pour ceux de Tawergha", a soutenu Mme Jimenez-Damary.

Militante des droits de l'Homme spécialisée dans le déplacement et la migration forcés, Mme Jimenez-Damary compte plus de deux décennies d'expérience dans le plaidoyer pour les droits

humains au niveau des ONG.

Le Rapporteur spécial, dont c'est la première mission en Libye au nom du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, va présenter un rapport sur sa visite à ce Conseil en juin 2018.

FIN/INFOSPLUSGABON/IRD/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon